GUIDE PETITE ENFANCE

HAUR TTIPIEN GIDA BIARRITZ









ÉDITO AITZIN SOLASA

Les différents modes d'accueil du jeune enfant

L'arrivée d'un enfant dans une famille est un moment merveilleux qui entraîne aussi beaucoup de bouleversements. Il est donc capital que les parents soient bien accompagnés et informés dans les nombreuses démarches à entreprendre.

La Ville de Biarritz et ses différents partenaires mettent tout en œuvre pour les guider au mieux et leur proposer les solutions les plus adaptées pour la venue de leur enfant. Ainsi le Pôle Petite Enfance, installé aux Thermes Salins, est un véritable lieu ressources pour les familles qui pourront y trouver toutes les informations inhérentes à la parentalité et également trouver le mode de garde pour leur enfant.

La Municipalité propose 164 places en accueil collectif dans les crèches municipales auxquelles s'ajoutent 40 places dans les crèches privées et associatives, soit 204 places en tout. L'accueil individuel est également proposé avec une trentaine d'assistantes maternelles bénéficiant d'un agrément moyen de 3 places soit environ 90 places supplémentaires.

Vous trouverez dans ce document une présentation des missions du Pôle Petite Enfance, les différents modes d'accueil et les possibilités d'aides financières.

Maider AROSTEGUY Maire de Biarritz Miarritzeko auzapeza



Stéphanie GRAVÉ Adjointe à la Petite Enfance Haur ttipien arloko auzapezordea



PÔLE PETITE ENFANCE	4
PLAN GÉOGRAPHIQUE DES STRUCTURES	6
L'ACCUEIL COLLECTIF	7
L'ACCUEIL INDIVIDUEL	14
LIEUX D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS	16
LA CAF ET L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	18

PÔLE PETITE ENFANCE

HAUR TTIPIEN POLOA



La Ville de Biarritz a créé le Pôle Petite Enfance, attenant au Groupe Scolaire des Thermes Salins. Véritable lieu ressources, il met à disposition des familles tous les éléments liés à la petite enfance.

Cet espace regroupe :

Le service Petite Enfance qui :

- enregistre le dossier unique de pré-inscription pour tout mode d'accueil,
- informe sur les différents modes d'accueil du jeune enfant,
- oriente les familles en fonction des demandes et informe des disponibilités,
- accompagne les familles dans leurs démarches,

peuvent retirer le dossier de pré-inscription sur place ou par mail; son enregistrement se fera sur rendez-vous.

PERMANENCE PHYSIQUE du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h avec ou sans rendez-vous.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h au 05 59 26 02 96.

54 avenue de la Reine Victoria polepetiteenfance@biarritz.fr

- coordonne la liste des pré-inscriptions,
- gère les commissions d'attribution,
- coordonne l'ensemble des acteurs petite enfance de la commune.

Le Relais Assistantes Maternelles qui:

• informe des disponibilités d'accueil et met à disposition la liste des assistantes maternelles,

- accompagne et soutient les parents dans leur fonction d'employeur (législation, aides de la CAF, démarches administratives, contrat de travail, bulletin de paie, mise à disposition de documents...),
- propose un rôle de tiers en prévention de litiges ou en cas de difficultés,
- accompagne et soutient les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession, suscite et promeut leur formation,
- favorise la rencontre et les échanges entre Assistantes Maternelles, enfants, parents (ateliers d'éveil, sorties...),
- travaille en partenariat avec la P.M.I. et les différentes structures d'accueil.



Le Pôle Petite Enfance accueille également des associations destinées à accompagner la parentalité.

L'Atelier Haut comme Trois Pommes

Ouvert aux tout-petits de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent, il propose un moment de détente et de plaisir à

partager avec son enfant dans un espace dédié, avec des rencontres et discussions entre parents et de nombreuses autres initiatives.

L'accès est libre, gratuit, anonyme et sans inscription.

Tous les vendredis de 9h à 12h au Pôle Petite Enfance. Contact : Marie 06 79 49 44 26 / Olivia 06 81 78 57 52.

▶ Le Trait d'Union

Ouvert à tous les parents avec leurs enfants jusqu'à 6 ans, cet espace d'accueil est aménagé de façon ludique et conviviale afin de proposer une place à chacun, parent et enfant. Si les enfants font l'expérience de la socialisation sous le regard de leurs parents, chacun expérimente aussi sa capacité à se séparer en toute sécurité. Les professionnels présents facilitent les interactions entre parents et enfants et sont attentifs aux questions des parents et aux comportements des enfants. Il s'agit de rassurer les parents sur leurs compétences, de les soutenir dans leur parentalité afin de favoriser le développement harmonieux de l'enfant.

L'accès est libre et gratuit.

Tous les mercredis de 9h à 12h, au Pôle Petite Enfance. Contact : 05 59 59 53 95 / letraitdunion64@asso-caminante.fr

/ +

ROCHER DE LA VIERGE CRÈCHE DES THERMES SALINS ARDIN D'ÉVEIL DU BRAOU CRÈCHE BASCOPHONE "OHAKOA" MICROCRÈCHE « LES PETITS ELFES » MICROCRÈCHE « KOKOON EUROPE

L'ACCUEIL COLLECTIF

HARRERA KOLEKTIBOA

Les crèches "multi accueil" peuvent être municipales, associatives ou privées. Leur capacité d'accueil varie de 10 à 53 places et chaque établissement dispose d'un projet éducatif et d'un règlement intérieur validés par les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Départemental et de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

L'accueil peut-être occasionnel, régulier ou d'urgence.

L'accueil des familles et des enfants est assuré par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance (infirmière-puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, assistant maternel CAP Petite Enfance, psychologue, pédiatre...)

Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines et jusqu'à 4 ans.

Les horaires peuvent varier d'un établissement à l'autre mais, de manière générale, l'amplitude horaire est de 7h30 à 19h du lundi au vendredi et de 8h30 à 19h30 le samedi. Les temps d'accueil varient de quelques heures à cinq jours, en fonction des besoins des parents et des places disponibles.

La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus des parents sur la base du barème de la CAF.



Crèche Estella

CRÈCHE MUNICIPALE HERRIKO HAURTZAINDEGIA



SPÉCIFICITÉS

BEREZITASUNAK

- ▶ Quartier Saint-Charles.
- ▶ 53 places.
- ► Accueil des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.
- ➤ Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.
- ► Fermeture : 2 semaines pendant les vacances scolaires de Noël et 2 semaines en août.



05 59 24 51 01

Crèche Mouriscot

CRÈCHE MUNICIPALE HERRIKO HAURTZAINDEGIA



SPÉCIFICITÉS

BEREZITASUNAK

- Attenante à l'ALSH.
- ▶ 53 places.



- ► Accueil des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.
- ➤ Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à19h et le samedi de 8h30 à 19h (8 places).
- ▶ Fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de Toussaint ou Printemps, 1 semaine pendant les vacances scolaires de Noël et 2 semaines en août.

8

Ç

Crèche des Thermes Salins

CRÈCHE MUNICIPALE HERRIKO HAURTZAINDEGIA



SPÉCIFICITÉS

BEREZITASUNAK

- ► Attenante à l'école maternelle.
- ▶ 30 places.
- ► Accueil des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.
- Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h30.
- ▶ Fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de Toussaint, d'Hiver et de Printemps, 2 semaines pendant les vacances scolaires de Noël et 3 semaines en août.



Jardin d'éveil Victor Duruy

CRÈCHE MUNICIPALE HERRIKO HAURTZAINDEGIA



SPÉCIFICITÉS

BEREZITASUNAK

- ► Attenant à l'école maternelle.
- ▶ 12 places.
- Accueil des enfants à partir de la marche jusqu'à 4 ans.
- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à18h.
- ► Fermeture : toutes les petites vacances scolaires et au mois d'août.





Jardin d'éveil du Braou

CRÈCHE MUNICIPALE HERRIKO HAURTZAINDEGIA





SPÉCIFICITÉS

BEREZITASUNAK

► Attenant à l'école maternelle.

: creche.braou@biarritz.fr

- ▶ 16 places.
- Accueil des enfants de 6 mois à 4 ans.
- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à18h.
- ► Fermeture : toutes les petites vacances scolaires et au mois d'août.

Crèche bascophone Oha Koa Crèche associative

ELKARTE HAURTZAINDEGIA

Impasse Labordotte 05 59 43 70 64 →: ohakoa64@gmail.fr

- ▶ Quartier d'Espagne.
- ≥ 20 places.
- Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.
- ➤ Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sauf mercredi de 7h45 à 17h45.
- ► Fermeture : 2 semaines pendant les vacances scolaires de Noël et 3 semaines en août.

Micro Crèche Kokoon Europe CRÈCHE PRIVÉE

HAURTZAINDEGI PRIBATUA

1 avenue Mohernando 06 33 57 06 51

- Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.
- Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Fermeture : 2 premières semaines d'août et 1 semaine à Noël.

Micro Crèche Les Petits Elfes CRÈCHE PRIVÉE

HAURTZAINDFGI PRIBATUA

50, rue du chapelet 05 59 51 19 72

: microcrechepetitselfesbtz@ yahoo.fr

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 19h.
- Fermeture : 2 semaines pendant les vacances scolaires de Noël et 3 semaines en été.



L'ACCUEIL INDIVIDUEL

HARRERA INDIBIDUALA

En accueil individuel, les enfants sont accueillis au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) par les services de la PMI et ayant suivi une formation obligatoire de 120h. L'agrément détermine le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément à son domicile (de 1 à 4).

Le service de la PMI s'assure qu'une personne qui souhaite être assistante maternelle remplit les conditions d'accueil et a les compétences éducatives requises.

DEUX SOLUTIONS POSSIBLES POUR EMPLOYER UNE ASSIS-TANTE MATERNELLE.

➤ Un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) employé(e) par la Crèche Familiale

Cette formule conjugue l'accueil collectif et l'accueil individuel chez l'assistant(e) maternel(le). Celui-ci (celle-ci) est employé(e) par la Crèche Familiale, ce qui permet aux parents de ne pas être employeur et d'éviter les formalités administratives liées à ce statut.

La crèche est placée sous l'autorité d'une puéricultrice et d'une éducatrice de jeunes enfants qui effectuent des visites au domicile des assistant(e)s maternel(le)s pour les conseiller et les accompagner dans la prise en charge de l'enfant. Plusieurs fois par mois, au sein du Pôle Petite Enfance, des temps collectifs animés par l'équipe éducative sont proposés aux enfants et aux assistant(e)s maternel(le)s. Ainsi, ils (elles) font l'objet d'un soutien pédagogique et d'un encadrement professionnel de la petite enfance.

À l'instar de l'accueil collectif, un projet d'établissement et un règlement intérieur sont validés par les services de la PMI du Conseil Départemental et la Caisse d'allocations familiales.

Service d'accueil familial « les Capucines »

54, avenue de Bayonne - Les Terrasses de l'Océan 64600 Anglet - www.aafs.fr - 05 59 59 72 72

Un contrat de mensualisation, adapté aux besoins de la famille est signé par les deux parties.

La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus des parents suivant le barème de la CAF dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).

➤ Un assistant(e) maternel(le) indépendant(e) agréé(e), employé(e) directement par les parents

L'assistant(e) maternel(le) « indé-



pendant(e) » est employé(e) directement par les parents et accueille les enfants à son domicile. Il/elle peut bénéficier des services du RAM (Relais Assistantes Maternelles) pour l'exercice de ses missions et participer aux temps collectifs proposés au Pôle Petite Enfance par les animatrices.

Les parents sont les employeurs et un contrat définissant les conditions de l'accueil doit être signé par les deux parties.

Les tarifs sont déterminés entre l'assistant(e) maternel(le) et les parents ; ceux-ci peuvent bénéficier, en fonction de leurs revenus, d'une aide financière de la CAF, le Complément Mode de Garde (CMG) dans le

cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).

ET AUSSI

La garde d'enfants à domicile

L'enfant reste au domicile des parents sous la responsabilité d'une personne qui peut être soit employée directement par eux, soit salariée d'un organisme agréé par l'État.

Dans le cadre de la PAJE, une aide financière peut être octroyée par la CAF.

Sites utiles pour l'accueil individuel : www.servicealapersonne.gouv.fr www.pajemploi.ursaaf.fr

Outre le Pôle Petite Enfance et les structures d'accueil municipales, la Ville de Biarritz œuvre en collaboration avec différentes structures et lieux d'échanges pour accompagner la parentalité.



LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS ET DE L'INSERTION (SDSEI)

Géré par le Conseil Départemental, il a pour principales missions de soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives et d'aider à l'équilibre et au développement affectif des enfants. Il assure un travail de prévention infantile via les professionnels de la Protection Maternelle Infantile (**PMI**).

Autour de professionnels (médecins, pédiatres, infirmières, assistantes sociales, sages-femmes, puéricultrices), ce service public s'adresse

aux futurs parents, assure le suivi de la grossesse, veille au bien-être du nouveau-né et de sa famille.

Des consultations sont proposées pour les enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leurs parents :

- ➤ Consultation avec la puéricultrice : sur rendez-vous (informations sur les besoins d'un bébé, ses rythmes, l'organisation familiale autour de son arrivée, les modes d'accueil, ...).
- ➤ Consultation avec le médecin et la puéricultrice : les mardis matins sur rendez-vous.

Contact : 1 rue Jean Jaurès - 64200 Biarritz 05 59 01 61 61 - www.le64.fr

LE CENTRE SOCIAL MARIA PIA

Il organise plusieurs rendez-vous à destination des familles.

Chaque année, la Journée départementale des Familles dans le cadre du Réseau Appui

Parents (RAP), réunit des familles autour d'un thème fédérateur.

- Des Rencontres parentalité sont également organisées à la demande des familles : des soirées peuvent être mises en place (débat, échange, repas, inversement des rôles, ...)
- Enfin, un projet collectif de voyage ou des sorties ponctuelles peuvent être définis. Ces voyages et sorties permettent de s'évader et de vivre un moment de découverte, de convivialité.

Contact: 30bis rue de Pétricot - 05 59 43 90 78 contact@mariapia-biarritz.fr

LA LUDOTHEQUE 64

La Ludo 64 est un lieu d'éveil dédié au jeu pour les bébés, les jeunes enfants, les adolescents et les adultes. Des jouets et des jeux sont proposés sur place ou à emporter...

Un accueil collectif, réservé aux plus petits, est organisé le mercredi matin de 10h à 12h30, à l'école maternelle du Braou, 21 rue de la Barthe.





Contact: 06 68 41 19 75 - laludo64@hotmail.com

16

LA CAF ET L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

CAF ETA HAUR TTIPIAREN HARRERA

La Caisse d'Allocations Familiales accompagne les familles et la parentalité.

UNE MISSION D'INFORMATION

Le site de la Caf : www.caf.fr

En quelques «clics» et à tout moment, le www.caf.fr permet de :

- faire des démarches en ligne,
- accéder à des données personnelles depuis l'espace « Mon Compte »,
- estimer ses droits à la prestation d'accueil du jeune enfant, à une aide au logement, au RSA,
- obtenir une attestation de paiement,
- connaître ses droits selon sa situation,
- télécharger des formulaires,
- connaître l'actualité de la Caf et son offre en matière d'action sociale, ...

Le site www.mon-enfant.fr

- Un site unique pour aider les familles à trouver la solution d'accueil souhaitée,
- des solutions d'accueil près de leur domicile ou de leur lieu de travail,
- les coordonnées et renseignements des différentes structures ou services,
- des outils de simulations de coût afin de calculer leur éventuelle participation financière.

▶ Le Point Info Famille : PIF

Espace d'écoute, d'information et d'orientation vers les services existants pour toute question quel que soit le domaine, de la grossesse à la fin de vie, le Point Info Famille met à la disposition du public un accès Internet libre et gratuit pour effectuer des recherches, consulter le site mon-enfant.fr ou la caf.fr.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h, au siège de la Caf, 10 avenue Foch à Bayonne (4eétage). Tel: 05 59 46 78 71

► Le parcours maternité

Dans le cadre d'un partenariat entre la Caf et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) les femmes enceintes de 4, 5 ou 6 mois sont invitées à une réunion d'information organisée à Bayonne, à St Jean de Luz et à Saint Palais.

Ces informations concernent:

- pour la CPAM : le congé maternité, les indemnités journalières, la prévention et la présentation du site ameli.fr.
- pour la Caf : la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), l'action sociale ainsi que la présentation des sites Internet caf.fr et mon-enfant.fr.

L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

► La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

La PAJE est une prestation unique et globale qui comprend :

- un socle de base, sous condition de ressources, composé d'une prime de naissance ou d'adoption et d'une allocation de base versée mensuellement de la naissance de l'enfant jusqu'au mois précédant son 3^e anniversaire,
- plusieurs compléments octroyés en fonction du choix du mode de garde par la famille (cessation ou réduction d'activité, assistante maternelle ou garde à domicile) et l'âge de l'enfant (plus ou moins de 3 ans).

Les prestations de services au fonctionnement

La Caf accompagne techniquement et financièrement la création, l'équipement et le fonctionnement de services et de structures d'accueil des jeunes enfants (crèches, lieux d'accueil enfants parents, relais assistantes maternelles, accueils de loisirs sans hébergement). Le versement de ces aides facilite pour les familles, l'accès à ces services et équipements en réduisant le coût de leur participation financière.

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

► Le Fil des Parents

En tant qu'acteur majeur de soutien à la parentalité, la Caf des Pyrénées-Atlantiques propose une plateforme téléphonique parentalité, lieu d'écoute et de soutien pour les familles du département. 4 professionnels de la Caf sont à l'écoute des familles, 4 jours par semaine lors de permanences téléphoniques: le lundi et le vendredi de 14h à 19h, le mercredi et le jeudi de 9h à 11h au **05 59 46 78 85** (coût d'un appel local).

▶ La Caf participe aussi au développement des actions d'accompagnement venant en soutien aux parents dans leur rôle éducatif avec leurs enfants au quotidien. Elle apporte, aux associations et collectivités, une aide financière au montage de projets innovants : conférences débats, rencontres thématiques, groupes de paroles, espaces ou temps de rencontres et d'échanges pour les parents ou parents-enfants... Pour tout renseignement complémentaire : Service Action Sociale au 05 59 46 78 97.

CONTACT: AU SIÈGE DE BAYONNE, 10 avenue du Maréchal Foch, Tél. 32 30

biarritz.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT XEHETASUN GEHIAGO:

Pôle Petite Enfance 54 avenue de la Reine-Victoria 64200 Biarritz 05 59 01 12 70

≥: polepetiteenfance@biarritz.fr